

En écriture on pratique généralement une évaluation généralement normative des productions, portant sur l'orthographe, la syntaxe ou la cohérence narrative. L'enseignant se focalise sur l'écart à la norme qu'il mesure.

Pour autant, force est de constater que ce type d'évaluation produit peu d'effets en termes d'apprentissages, constat largement partagé par les enseignants, et de ce fait, peu de productions d'écrits en classe.

On peut cependant faire de l'évaluation un outil de progrès, supprimer le stress et les atteintes à l'estime de soi qui l'accompagnent. On peut encore, pour les plus fragiles, supprimer le risque de démobilité, voire de décrochage. On peut surtout aller vers une évaluation qui permette de mieux expliciter et partager les moyens de réussir et donc de mieux se construire sur le plan personnel.

Le renouvellement du regard des élèves et des enseignants sur la qualité des textes produits peut alors modifier les postures des élèves. Les élèves construisent un nouveau rapport à l'écrit, ils s'engagent dans l'activité, osent écrire, dépassent leurs appréhensions pour éprouver un plaisir certain à écrire pour être lu, ils prennent des risques, ils osent se tromper sans être stigmatisés, ils recommencent en exprimant des intentions de plus en plus précises et mesurent l'efficacité des moyens, des procédés mis en œuvre.

Afin de passer d'une évaluation en termes d'écart à la norme à une évaluation positive

- il faut **apprendre à pointer ce qui est réussi plutôt que ce qui pose problème dans les textes produits**. L'évaluation portera sur ce qui en jeu dans le texte, ce qui est en germe, ce qui cherche à se dire. On ne se limitera pas au respect de la norme, on s'intéressera **aux effets produits sur le lecteur par le texte et aux moyens mis en œuvre par l'auteur**. Ce nouveau regard permet de valoriser tous les textes, y compris ceux des élèves en difficultés et aide donc tous les élèves à progresser

- **Valoriser les textes d'élèves aussi :**
 - **par la mise en voix de l'enseignant**

 - **par la nature des interventions sur les productions écrites des élèves :** La fonction première de ces annotations, de ces appréciations est de faire comprendre à l'élève que l'enseignant ne s'est pas contenté de corriger son texte mais qu'il a pris du temps pour le lire. Elles indiquent que ce dernier ne se positionne plus seulement en tant qu'évaluateur du texte mais aussi en tant que lecteur attentif. Les annotations s'attachent à la manière dont l'élève s'y est pris pour produire de l'effet. Les annotations personnalisées accompagnent les productions de l'élève dans un but *formatif*, elles pointent les réussites, ce qui pourrait être amélioré en proposant des pistes et en questionnant l'élève.

 - **par la validation des textes par des pairs en présence du scripteur** est au moins aussi efficace que l'appréciation par l'enseignant. Si l'élève a éprouvé en tant que lecteur un sentiment positif, il cherchera à le faire éprouver à son tour à ses camarades, ce qui devrait modifier son rapport à l'écriture. Si les moyens utilisés pour obtenir ces effets positifs sont mis en valeur et font l'objet d'une explicitation, l'élève les emploiera avec une réelle intention. Cela peut lui permettre de construire à terme une « posture d'auteur ».
Il est donc important que les textes circulent et soient communiqués aux pairs pour qu'ils en éprouvent les effets. Ils peuvent être partagés « à chaud » par le scripteur, un élève ou l'enseignant, à l'oral ou lus par la classe, s'ils sont tapuscrits et toilettés, lors d'une séance ultérieure. Ils peuvent être rassemblés et mis à disposition de la classe, prêts à servir de mémoire des plaisirs éprouvés à leur lecture et de références pour les situations d'écriture suivantes. L'autorisation du « pillage » dans les textes des pairs est une piste possible pour valoriser tous les textes produits.